



HAL
open science

Moulinages : patrimonialisations d'une étape méconnue de l'industrie soyeuse

Flore Vigné

► **To cite this version:**

Flore Vigné. Moulinages : patrimonialisations d'une étape méconnue de l'industrie soyeuse. In Situ : Revue des patrimoines, 2023, La production textile : quelles dynamiques patrimoniales?, 50, 10.4000/insitu.38425 . halshs-04166965

HAL Id: halshs-04166965

<https://shs.hal.science/halshs-04166965>

Submitted on 20 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Moulinages : patrimonialisations d'une étape méconnue de l'industrie soyeuse

'Moulinages', silk-throwing mills as heritage, preserving a little-known stage in the silk industry

Flore Vigné



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/insitu/38425>

DOI : [10.4000/insitu.38425](https://doi.org/10.4000/insitu.38425)

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Flore Vigné, « Moulinages : patrimonialisations d'une étape méconnue de l'industrie soyeuse », *In Situ* [En ligne], 50 | 2023, mis en ligne le 29 juin 2023, consulté le 12 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/38425> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.38425>

Ce document a été généré automatiquement le 12 juillet 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Moulinages : patrimonialisations d'une étape méconnue de l'industrie soyeuse

'Moulinages', silk-throwing mills as heritage, preserving a little-known stage in the silk industry

Flore Vigné

- 1 Comme beaucoup d'espaces ruraux, les Monts d'Ardèche sont également un territoire industriel. Ils le doivent tout particulièrement à une forme d'usine qui s'y est implantée massivement : le moulinage.
- 2 Cette étape du travail de la soie se glisse après la sériciculture (l'« éducation » – terme plus usité que celui d'« élevage » – des vers à soie) et la filature (le décoconnage) et avant les opérations de teinture et de tissage. Elle consiste essentiellement en une torsion de la soie « grège » (issue de la filature) pour produire une soie dite « ouvrée ». D'une trentaine de « fabriques » en 1720 sur le territoire du futur département de l'Ardèche, leur nombre culmine à 424 en 1874¹. L'Ardèche pourvoit alors la moitié de la soie ouvrée de France et les moulinages constituent la moitié des usines du département pour un peu plus de la moitié des emplois du secteur secondaire². Dans l'histoire du travail de la soie et de ses techniques, le moulinage est pourtant souvent oublié ou méconnu.
- 3 Au cours du xx^e siècle, le nombre de sites en activité décroît, jusqu'à une quarantaine en 1993³. La plupart des usines ont fermé mais la grande majorité des héritages bâtis subsistent. L'école d'Architecture de Lyon a publié en 1985 une étude qui décompte 428 moulinages encore visibles à l'échelle du département⁴. Par ailleurs, en 1986 est publié le rapport Lacaze, à la demande du ministère de l'Industrie, qui préconise la démolition et le traitement paysager des friches industrielles « hors marché⁵ ». Marina Gasnier, professeure en histoire des techniques à l'université de technologie Belfort-Montbéliard, parle même d'« automatisme culturel » de démolition des anciens sites industriels⁶. Les années 1970-1980 sont aussi un moment de prise de conscience de la

valeur des sites industriels anciens et de leur prise en compte comme patrimoine. La création de l'écomusée du Creusot, en 1974, celle du CILAC⁷ en 1978 ou la mise en place d'une cellule spécialisée dans le patrimoine industriel au sein de l'Inventaire général en 1983 en sont quelques jalons⁸. La patrimonialisation « institutionnelle » s'intéresse cependant assez peu aux moulinages. En France, deux sont inscrits au titre des monuments historiques : J.-B. Martin à Tarare (Rhône) et la Galicière à Chatte (Isère). Aucun en Ardèche.

- 4 Comment une industrie aussi dynamique peut-elle rester ainsi méconnue ? Pourquoi les moulinages échappent-ils à la destruction ? Et que deviennent-ils alors ? Y a-t-il une place pour la patrimonialisation de ces héritages ? Quels acteurs prennent en charge ce processus ?
- 5 Ces questionnements ont alimenté un travail de thèse en géographie, sur lequel s'appuie cet article. Le périmètre d'étude est constitué des neuf communautés de communes ardéchoises signataires de la charte du parc naturel régional des Monts d'Ardèche⁹.

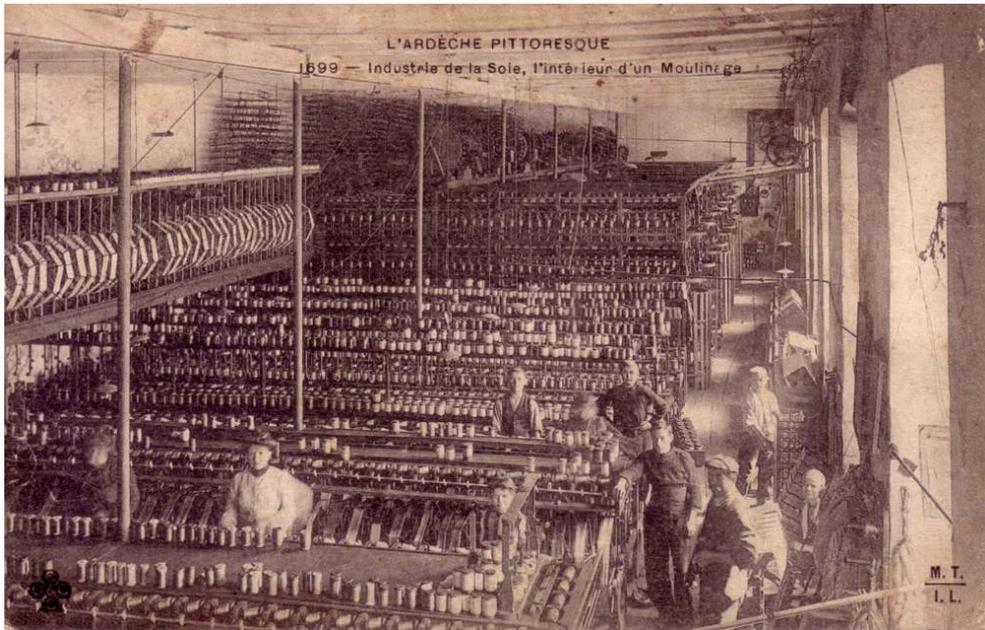
Des héritages industriels

- 6 Nous distinguons les « héritages », qui relèvent des traces de l'activité passée qui sont parvenues jusqu'à nous, et les « patrimoines », qui sont saisis par des acteurs pour être transmis. Ici, un héritage est issu d'une construction historique qui commence par l'installation d'un moulinage sur le territoire ardéchois. Mais il s'agit auparavant de décrire rapidement les traits caractéristiques de l'activité moulinière.

Au fil de soie

- 7 Le moulinage est d'abord un bâti spécifique, qui a été largement étudié par les travaux de l'école d'Architecture de Lyon¹⁰, et qui reflète, d'une part, une organisation de la production, et d'autre part, une organisation sociale. Nous reprenons ici intégralement les travaux menés par Yves Morel, historien¹¹.
- 8 Le moulinage est aussi le nom d'une opération du traitement du fil de soie. Le fil issu de la filature est composé de plusieurs brins de soie collés entre eux sous l'effet du « grès », c'est-à-dire la bave du ver à soie (d'où le nom de soie « grège »). La présence de ce grès empêche la teinture du fil et, plongé dans l'eau chaude, il se ramollit et désolidarise les brins, abîmant de fait le tissu. Le moulinage, ou l'ouvraison (d'où le nom de soie « ouvrée »), corrige cet inconvénient en tordant le fil, rendant solidaires les brins sans le grès. Les premières machines sont de grands « moulins » ronds en bois dits « *alla bolognese* », car leur technologie viendrait de Bologne (ce n'est pas exactement le cas, car une partie de la technique aurait été élaborée à Lucques). Vers le milieu du XVIII^e siècle, l'invention de moulins rectangulaires assure un gain de place considérable [fig. 1].

Figure 1

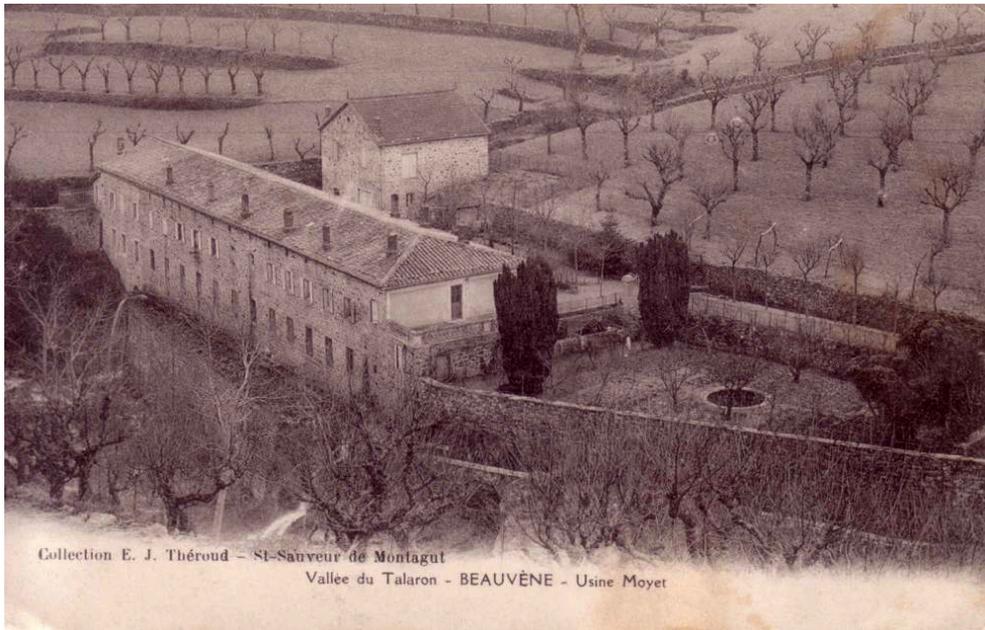


L'intérieur d'un moulinage en 1908, carte postale éditée par Maurice Tesson Imprimeur Limoges (MILT) et conservée dans une coll. particulière.

Reproduction Pierre Vigné.

- 9 À la même période, un modèle architectural spécifique au moulinage apparaît et se diffuse dans toute la région. Le bâtiment, également appelé « moulinage » et plus localement « fabrique », a les caractéristiques suivantes : rectangulaire, tout en longueur, de taille assez modeste ; un premier niveau est constitué d'un vaisseau, occupé par la salle d'ouvroison. Elle peut être voûtée, ce qui lui offre un avantage thermique et hygrométrique, ou couverte d'un plancher. Elle est souvent semi-enterrée, s'adaptant à la pente et favorisant l'humidité, et ouverte d'un côté par une série de fenêtres munies d'un vitrage fixe et de barreaux [fig. 2]. Le bâti est en pierre de pays, et varie donc selon le territoire. Le modèle architectural des moulinages répond ainsi aux bâtiments « à étage », ayant des « allures de grosses fermes¹² ».

Figure 2



L'usine Moyet à Beauvène, s. d., carte postale conservée dans une coll. particulière.
Reproduction Pierre Vigné.

- 10 Le travail de la soie lui-même commence à la réception des flottes de soie grège qu'a produites la filature. Il faut d'abord les changer de support, depuis la tavelle vers une bobine, le « roquet » : c'est le dévidage. Selon les qualités voulues pour le fil (brillance, élasticité, solidité), celui-ci va subir des opérations de torsion plus ou moins forte et éventuellement de doublage (réunissant deux fils). Avant de partir pour la teinture et le tissage, le fil est remis en flotte. L'opération du moulinage prend donc un fil pour en faire un fil : même s'il a gagné en qualité, il est aisé de comprendre pourquoi ce travail peut passer inaperçu.
- 11 Le maître de la fabrique est le moulinier. Il peut être propriétaire mais aussi locataire, plutôt dit « fermier », du moulinage. En tout cas, le moulinier gère l'approvisionnement en soie, la main-d'œuvre et les relations avec les donneurs d'ordre (souvent lyonnais). Une autre tâche peut s'y ajouter : celle de la gestion du processus de fabrication lui-même. Mais il peut aussi déléguer ce rôle à un contremaître. De fait, c'est ainsi une population assez hétérogène. Des réseaux familiaux et professionnels complexes se mettent parfois en place et assurent la pérennité de dynasties de mouliniers. D'autres sont placés par les donneurs d'ordre. D'autres encore tentent leur chance après un poste de contremaître en louant une petite fabrique. Le moulinier peut donc faire partie des classes sociales les plus aisées comme émerger d'un milieu modeste.
- 12 Sous l'autorité du moulinier ou du contremaître travaillent les ouvriers, qui sont souvent des ouvrières. Les sites étant de petite taille, ils ne sont pas forcément très nombreux (une quarantaine en moyenne en 1874). Le moulinage s'est inséré dans l'organisation sociale agricole : ce sont ainsi des jeunes filles, voire des enfants, qui ont été recrutées pour le travail de la soie. Elles viennent constituer leur dot ou procurent ainsi un pécule complémentaire à leur famille mais leur vie ne repose pas sur ce salaire, qui peut donc être minime, ou sur ce travail, qui peut donc s'arrêter ponctuellement (par manque de soie grège, de commandes ou même d'eau). Leur travail est d'installer

les flottes et les bobines sur les moulins mais aussi de surveiller le bon façonnage du fil. Un savoir-faire se construit : les filles commencent au dévidage, puis progressent sur des manipulations qui réclament une attention plus grande. Mais jusqu'au XX^e siècle, le moulinage n'est pour ces jeunes femmes qu'une étape de leur vie, en attendant leur mariage, souvent avec un agriculteur.

- 13 Le moulinage désigne ainsi à la fois le bâtiment industriel et l'opération de torsion du fil de soie. Cette activité se devine à peine à travers ses formes architecturales, son processus de fabrication, l'hétérogénéité de ses réalités ou la temporalité inscrite dans la vie des ouvrières.

Au fil de l'eau

- 14 En passant de l'échelle du bâti à celle du territoire, nous proposons ici de saisir les liens sociospatiaux entretenus par les moulinages avec les sociétés locales. Nous utilisons à cette fin un recensement des sites industriels anciens (construits avant les années 1960) sur le périmètre d'étude : 411 sites ayant servi à la torsion du fil ont été identifiés, 407 géolocalisés.
- 15 La première échelle est celle du site de production lui-même¹³. Après l'organisation interne de l'usine, il faut s'intéresser aux espaces annexes. Outre la salle d'ouvraison, le moulinage est souvent constitué de deux autres étages. Au-dessus de la salle d'ouvraison se situent les logements : celui de la famille propriétaire, ou du contremaître, ou les dortoirs des ouvrières et une cuisine collective (dans les cas où le moulinage est situé loin d'un bassin d'emploi important). Un dernier étage de combles est parfois utilisé pour le stockage.
- 16 Le moulinage est aussi ancré dans l'environnement par son lien à la rivière. L'alimentation en énergie des machines est liée à la force hydraulique puis à l'hydroélectricité. Un seuil est construit sur la rivière, qui dérive une partie du cours vers un canal, dit « béal » ou « béalière », menant à une cage à roue [fig. 3].

Figure 3

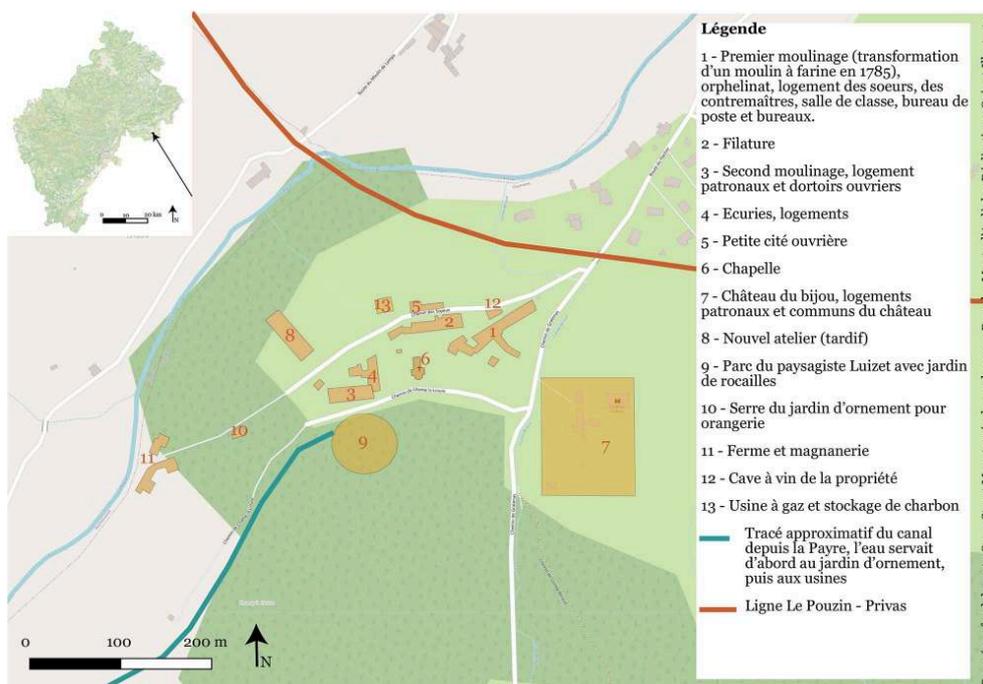


La cage à roue d'un moulinage, parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 2011.

© Flore Vigné.

- 17 Des moteurs thermiques peuvent compléter le dispositif. Un autre lien à l'environnement proche est constitué par les réseaux de circulation : simple passerelle permettant d'accueillir des ouvrières venant du versant opposé au moulinage ou, plus rarement, organisation d'acheminement de la main-d'œuvre par charrette ou voie ferrée. Le moulinage du XIX^e siècle est aussi souvent couplé à une exploitation agricole, assurant une forme d'autarcie. Dans certains sites particulièrement développés, d'autres éléments liés à un fonctionnement paternaliste se développent : chapelle, boulangerie, bureau de poste, orphelinat... Certains sites constituent de micro-« géosystèmes industriels¹⁴ », regroupant ainsi lieu de production, installation énergétique, circulation, stockage, logements et espaces sociaux. Quatre « hameaux-usines » ont pu être identifiés sur le périmètre d'étude¹⁵. Cette notion est construite sur celle de « ville-usine¹⁶ » : ce sont des hameaux entièrement nés d'un ou de plusieurs moulinages. La plupart des fabriques sont assez discrètes dans le paysage, regroupant toute une série de fonctions dans un seul bâtiment, qui reste de petite taille [fig. 4].

Figure 4

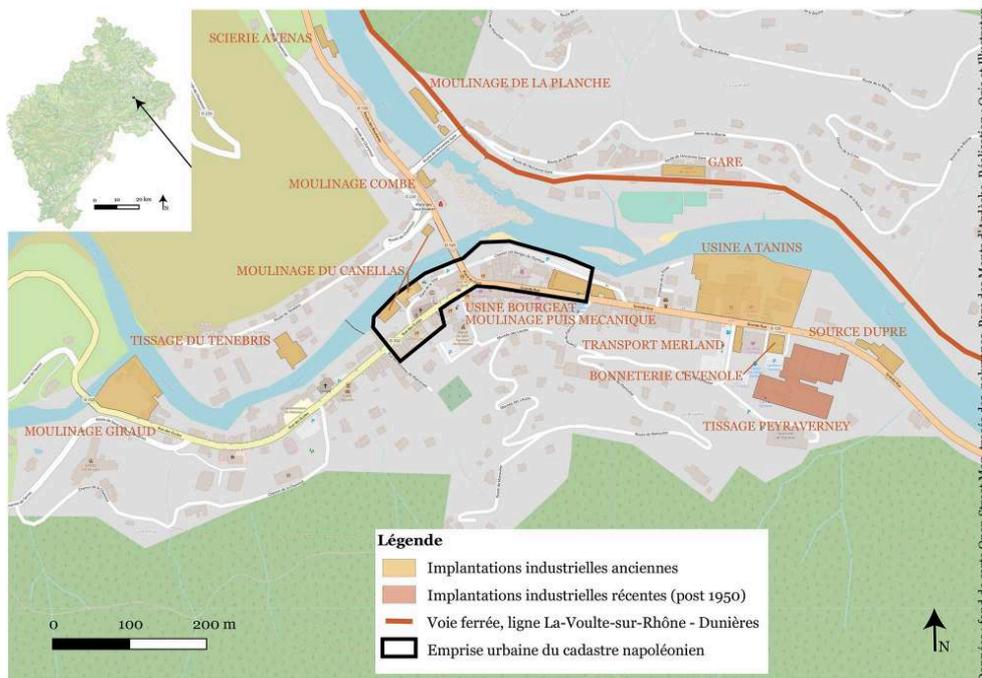


Carte d'un « hameau-usine », Champ-la-Lioure à Chomérac, 2021.

© FloreVigné.

- 18 À une échelle plus vaste, les moulinages peuvent amener à constituer des « villages industriels¹⁷ », notion construite sur celle de « ville industrielle¹⁸ » : villages déjà existants mais de petite taille, ils se démarquent par un développement industriel fort dans leur centre-bourg aux XIX^e et XX^e siècles. Ce ne sont alors pas uniquement des moulinages. D'autres sites de production peuvent également se développer : magnanerie et filature en amont, teinturerie et tissage en aval, usine de mécanique pour maîtriser la fabrique des machines-outils. On observe aussi occasionnellement une conjugaison d'industries qui ne sont pas rattachées au secteur textile : nous en décomptons huit exemples qui intègrent l'industrie du moulinage [fig. 5]¹⁹.

Figure 5

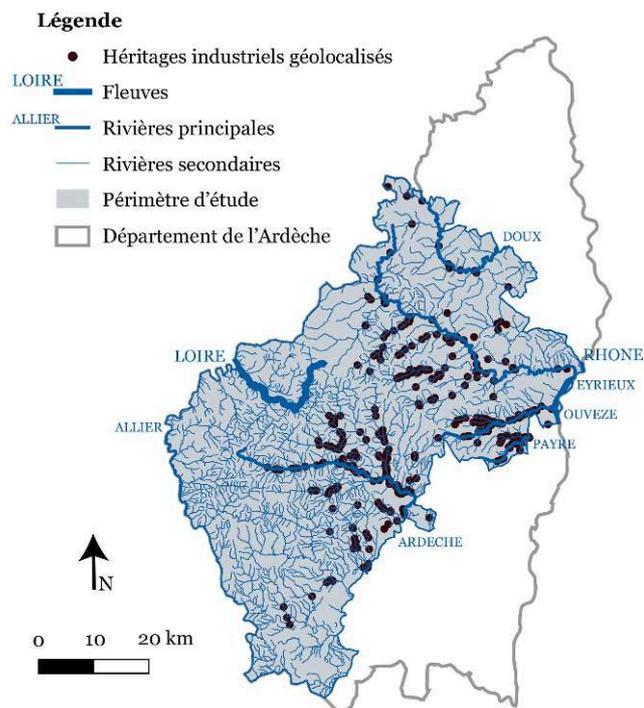


Carte d'un « hameau-usine », Saint-Sauveur-de-Montagut, 2021.

© Flore Vigné.

- 19 Enfin, les moulinages sont surtout un bon exemple de l'implantation d'usines « en grappes », les cours d'eau structurant fortement leur implantation. C'est le modèle des « vallées industrielles²⁰ ». Cela est lisible à grande échelle, car un même canal alimente quelquefois plusieurs usines (moulinages ou autre) comme c'est le cas sur le canal de Baza, à Aubenas, qui alimentait une dizaine d'usines, principalement des moulinages. Une implantation « en faubourg²¹ » est lisible autour de sept bourgs²². À plus vaste échelle encore [fig. 6], les vallées s'identifient nettement dans la répartition géographique des moulinages. La plupart des sites sont de l'ordre de l'industrie diffuse : des sites isolés de l'implantation urbaine. Ils n'en sont pas moins rattachés à leur environnement par les liens que nous avons décrits plus haut.
- 20 Un autre facteur d'importance est visible : l'étagement. Les moulinages se situent sur les zones de pentes pour avoir accès à la ressource énergétique mais pas sur la haute montagne, où le froid serait dommageable à la soie.

Figure 6



Données : tracés des cours d'eau Eau France, découpage périmètre et données recensement Parc des Monts d'Ardèche. Réalisation : Qgis.

Carte de localisation des moulinages sur le périmètre d'étude, 2021.

© Flore Vigné.

- 21 L'implantation des moulinages met en avant des liens sociospatiaux avec la société locale, que ce soit avec leur environnement immédiat et leur bassin d'emploi ou, plus spécifiquement, avec les entités urbaines auxquelles certains se rattachent. Globalement, ils représentent cependant une industrie diffuse qui marque légèrement le paysage.

Des héritages industriels vivants

- 22 L'histoire de l'héritage industriel ne s'arrête pas avec la fin de son activité. Dès le début du ^{xx}e siècle, des sites ferment et leur usage change. Une autre histoire s'ajoute ainsi à l'histoire industrielle et construit de nouveaux liens au territoire. Nous n'avons pas pu reconstituer l'intégralité du parcours de ces 411 sites (53 ont un usage actuel indéterminé, pour d'autres ce sont des bribes de leur histoire qui manquent) mais nous avons pu en saisir les tendances.

Quand l'usage disparaît

- 23 Les héritages bâtis que constituent les moulinages ne sont pas tous parvenus jusqu'à nous : 56 sites parmi ceux qui ont été recensés ont été totalement ou partiellement détruits. Par ailleurs, si les bâtiments sont encore visibles, ils peuvent être en friche : 61 cas ont été recensés.

- 24 Les premières destructions n'ont pas été forcément volontaires. Les moulinages sont exposés à deux types de risques. Tout d'abord, ils peuvent être emportés dans des inondations. C'est d'autant plus vrai quand, dans une recherche de rentabilité, les usines ont été construites dans le lit majeur de la rivière. Les inondations les plus modérées endommagent les équipements mais les plus importantes altèrent la structure du bâtiment. L'autre risque courant est l'incendie. Au XIX^e siècle, tous les mécanismes étaient en bois et l'éclairage se faisait à la lampe à huile, ce qui les rendait sujets aux incendies. Selon la capacité financière du propriétaire et le potentiel productif du site, des moulinages ont pu être détruits mais reconstruits. D'autres ne l'ont jamais été. Inversement, la fin de l'activité a parfois entraîné la destruction d'un site, volontaire cette fois-ci. Cela a été particulièrement le cas dans des réaménagements urbains mais cela reste marginal.
- 25 La fin de l'activité a aussi été marquée par un temps de friche, sur une durée plus ou moins longue. Elle s'est quelquefois accompagnée d'une démolition partielle : le toit des bâtiments a été enlevé pour éviter les taxes. Certains moulinages sont ainsi tombés en ruines, qui se sont fondues peu à peu dans le paysage. D'autres restent hors d'eau et peuvent être conservés sur le long terme. La vraie particularité des moulinages est bien souvent d'avoir été réinvestis dans leur partie supérieure alors que la salle d'ouvraison a été laissée en friche. Ce sont donc des microfiches au sein même du bâti qui se créent et leur gestion est très différente de celle des friches industrielles, qui concernent un bâti entier ou même plusieurs bâtis sur un espace important. La friche est ici discrète et elle peut constituer une forme de conservation, puisque l'usage de l'étage supérieur la protège des méfaits du temps. Plusieurs moulinages possèdent ainsi de vastes salles d'ouvraison vides [fig. 7] qui, pour quelques-unes, sont encore remplies de machines. Le nombre de ces microfiches est probablement très sous-estimé, car notre degré d'observation n'a pas donné lieu à une visite de chaque site.

Figure 7



Une salle d'ouvraison en friche dans un moulinage à Meyras, 2018.

© Flore Vigné.

- 26 La fin de l'usage du bâti ne signifie pas la fin de « l'héritage ». D'abord parce que les moulinages n'ont pas laissé que des bâtiments : l'héritage est aussi constitué d'objets, d'archives, de savoir-faire, de mémoires locales, qui sont autant de liens au passé. Et ces dimensions ne sont pas toujours complémentaires. La conservation du savoir-faire peut entraîner une modernisation du bâtiment, la vente de ses machines pour en acquérir de nouvelles et même la destruction d'une partie des bâtiments. Dans notre travail de recherche, nous proposons ainsi trois figures d'héritage²³ :

- L'héritage intègre laisse supposer une conservation d'une majorité des liens au passé, dans les différentes catégories précitées.
- L'héritage diminué propose une conservation d'une partie seulement de ses liens, qui peuvent être conservés en dépit d'autres.
- L'héritage immatériel est le plus fragile, il n'a plus de liens avec aucune trace matérielle et se constitue ainsi seulement sur la mémoire et les savoir-faire, qui sont les plus difficiles à conserver.

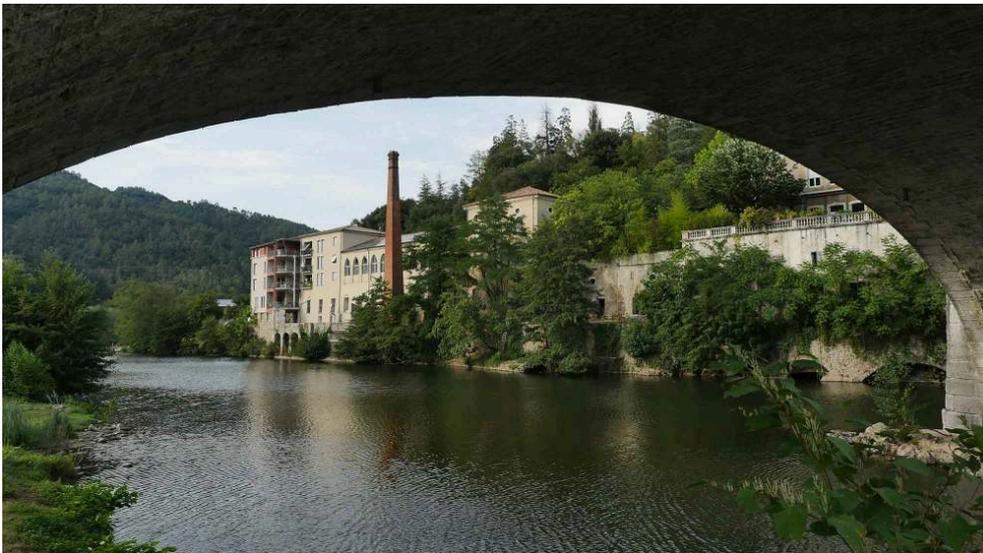
Les nouveaux usages

- 27 La plupart des moulinages sont donc parvenus jusqu'à nous et cela est dû au fait qu'ils ont trouvé de nouveaux usages. Ils sont devenus des habitations, des lieux d'activités économiques ou de services, mais aussi des espaces culturels et touristiques. Qu'est-ce que ces usages font à l'héritage industriel ? C'est ce que nous avons tenté de saisir.
- 28 L'écrasante majorité des moulinages ont été transformés en habitations (182 sites), en raison de nombreux facteurs. Leur petite taille les rend accessibles à des propriétaires

privés (héritiers ou nouveaux arrivants). Pour les sites les plus imposants, il arrive aussi que la collectivité intervienne et y installe des logements collectifs. Par ailleurs, certains moulinages sont déjà des logements, dans leur partie supérieure du moins : il ne s'agit donc pas tant d'une reconversion que de la poursuite d'une pratique déjà existante. Ce sont des résidences principales mais aussi des résidences secondaires. Car le troisième facteur est leur architecture et leur environnement. Bâties en pierre de pays le long des rivières, ils répondent à des exigences de cadre de vie contemporaines. Cet usage d'habitation explique aussi pourquoi les microfriches sont si courantes : la partie déjà habitée est réutilisée, contrairement à la partie qui servait à la production, trop grande et trop humide.

- 29 Les sites en activité, que ce soit dans le secteur secondaire ou tertiaire, sont au nombre de 71. Ils forment en fait une catégorie très disparate. Certains sont les héritiers directs de l'activité moulinière (des exemples dans le magazine *L'Ardèche tisse la toile du monde*), d'autres ont repris uniquement la production hydroélectrique à travers l'installation d'une microcentrale. D'autres encore accueillent une activité qui n'a rien à voir avec le moulinage : bureaux, commerces, garages, usines d'outils, de mécanique, de matelas... Enfin, certains sont réemployés pour des services à la population : salle des fêtes, maison de santé ou de retraite, école, hôpital [fig. 8]...

Figure 8



Une ancienne usine regroupant les activités de moulinage et filature reconvertie en maison de santé et en logements collectifs, Les-Ollières-sur-Eyrieux, 2020.

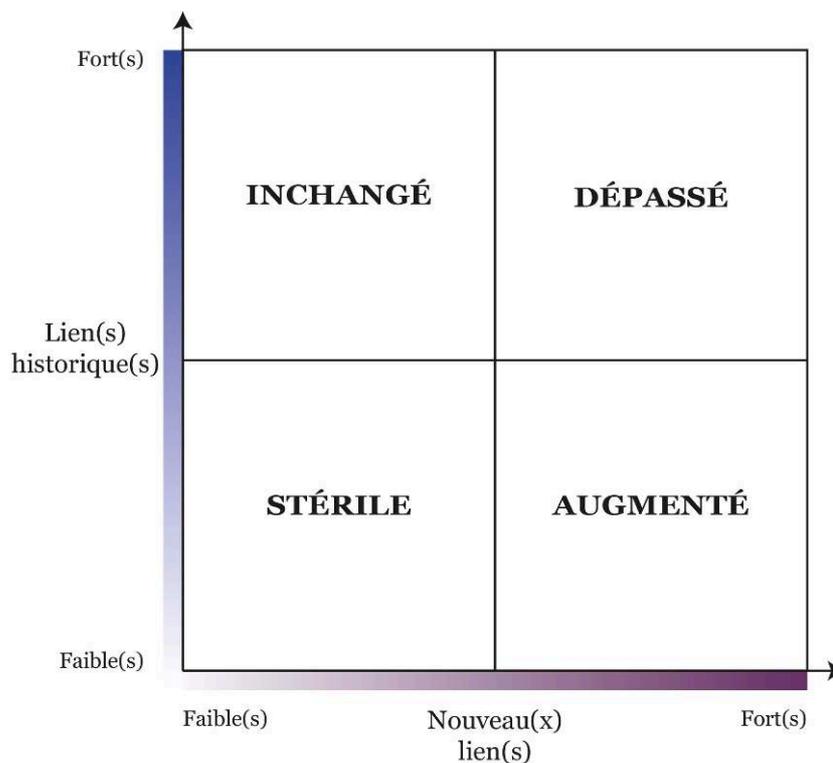
© Christian Tran.

- 30 Pour 61 anciens moulinages, la reconversion passe par le secteur culturel ou touristique. Ce sont massivement des gîtes, des chambres d'hôtes, des centres de vacances voire des campings (39 cas). Là encore, l'aspect esthétique de ces bâtiments joue un rôle important. Les grandes salles voûtées se transforment en salles de réception. Plus encore, les bâtiments ont un côté pratique : les grands plateaux permettent un aménagement intérieur adaptable. Plusieurs sites sont aussi liés à une activité artistique : atelier, accueil en résidence, espace d'exposition, pratique déjà connue et documentée²⁴, y compris sur les moulinages²⁵. De façon plus marginale, des espaces de sport et de loisirs ou des médiathèques s'installent aussi dans les anciens

moulinages. Évidemment, quelques-uns connaissent des « reconversions patrimoniales intégrales²⁶ » et deviennent des outils de médiation de l'histoire industrielle, comme nous le verrons.

- 31 Finalement, qu'entraînent ces nouveaux usages pour l'héritage industriel ? Leurs effets ne dépendent pas directement du type d'activités hébergées : un site culturel n'a pas plus de chance de contribuer à la conservation de l'histoire du lieu qu'une habitation ou qu'un espace de production. Cela dépend du sens qui est porté par la nouvelle activité. Celui-ci peut-être faible, le bâtiment étant un local comme un autre, ou, au contraire, fort, le nouvel usage répondant à un récit de territoire qui se mêle alors au récit industriel. Nous proposons pour les relire quatre nouvelles figures, formant des trajectoires de l'héritage selon les liens passés et présents à la société locale²⁷ : les héritages augmentés, dépassés, inchangés et stériles [fig. 9].

Figure 9



Quatre figures de l'héritage en fonction des liens passés et actuels, 2021.

© Flore Vigné.

Patrimonialisations

- 32 Dans la continuité des travaux sur le patrimoine en sciences sociales, nous proposons une lecture des patrimonialisations, c'est-à-dire des processus sociaux dans lesquels les héritages se trouvent mobilisés comme références au passé²⁸. Notre hypothèse de travail admet que les héritages sont sélectionnés non pas au titre d'une valeur qui leur serait intrinsèque mais plutôt vis-à-vis de valeurs qui sont le propre des groupes sociaux qui les mettent en projet. C'est donc par les acteurs que nous proposons de nous saisir des patrimonialisations des moulinages des Monts d'Ardèche.

Au regard des acteurs publics

- 33 Parmi les acteurs qui s'intéressent au moulinage figurent plusieurs puissances publiques, que ce soit à travers la démarche d'inventaire général du patrimoine culturel ou l'action des territoires.
- 34 Quelques moulinages ont été inventoriés sur le territoire ardéchois. C'est d'abord à la faveur de deux études effectuées par le service régional de l'Inventaire général (alors implanté à la direction régionale des affaires culturelles, DRAC). Sept sites ont été répertoriés dans le cadre d'un « inventaire topographique » mené sur le canton de Viviers en 1989 (hors de notre périmètre) et quatre autres dans le canton de Saint-Agrève, en 1999. Par ailleurs, après que la mission a été transférée aux régions en 2004, quatre moulinages²⁹ ont attiré l'attention spécifique du service régional de l'Inventaire dans le cadre d'une enquête thématique en 2015 et 2016. Des préconisations ont été faites pour une inscription ou un classement au titre des monuments historiques pour les sites Blanchon-Payen à Saint-Julien-en-Saint-Alban, qui prend la forme d'un château d'industrie [fig. 10], et du Moulinon à Saint-Sauveur-de-Montagut, qui se démarque par son caractère imposant « presque fortifié ».

Figure 10



Le moulinage et la filature Payen, château d'industrie, à Saint-Julien-en-Saint-Alban, 2021.

© Flore Vigné.

- 35 Ces préconisations n'ont cependant pas été suivies d'effet : les deux sites sont des lieux de production à l'heure actuelle, le premier dans la continuité de travail du fil mais à haute technicité par l'entreprise Payen, le second à travers un pôle d'activité comprenant la fabrique de glace Terre Adélice, un cabinet notarial et une école de musique. Aucun moulinage ardéchois ne bénéficie non plus du label « Architecture

contemporaine remarquable » (précédemment « Label Patrimoine du XX^e siècle »). Il faut noter qu'en 2021 un dossier de demande d'inscription aux monuments historiques a été déposé par le site de La Chèze à Dornas, un moulinage plus représentatif des petites usines caractéristiques de cette industrie (en cours d'instruction). Cette démarche nourrit une réflexion plus globale sur ces héritages, menée par le parc naturel régional des Monts d'Ardèche et le service régional de l'Inventaire en lien avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

- 36 Le premier acteur public à s'être intéressé au moulinage est le service pédagogique des archives départementales de l'Ardèche : à la suite d'une exposition présentée en 1979, elles ont publié en 1983 un dossier intitulé *Magnaneries et moulinages ardéchois*. Plus tard, le parc des Monts d'Ardèche a interrogé, dès sa création en 2001, la question du patrimoine industriel. Les moulinages ont pris rapidement une place non négligeable parmi les actions portant sur l'industrie. En 2005, les « Journées du moulinage » ont été organisées sur tout le territoire, incitant les propriétaires privés à ouvrir leurs portes et faire découvrir leurs sites. Un ouvrage, *Vallées moulinières*, a été édité par le Parc en 2007, sollicitant deux historiens, Florence Charpigny et Yves Morel. La démarche « Paysages industriels » s'est mise en place dès 2010. Elle propose une collaboration nationale entre quatre parcs et la Fondation de France, et locale entre le parc des Monts d'Ardèche et deux communautés de communes qui acceptent de jouer le rôle de « nouveaux commanditaires » d'œuvres d'art contemporain. Ainsi, le site du Moulinon est mis en valeur par l'œuvre « Vous me direz » d'Élisabeth Ballet, qui offre à la fois un point de vue sur le site et une plongée dans les mémoires ouvrières par une installation sonore [fig. 11].

Figure 11



Le site du Moulinon à Saint-Sauveur-de-Montagut depuis l'œuvre « Vous me direz » d'Élisabeth Ballet, 2018.

© Flore Vigné.

- 37 Des collectivités locales s'intéressent également aux moulinages. Ce peut être de façon très spécifique : la communauté de communes d'Eyrieux aux Serres, par exemple, a proposé un travail artistique sur les salles d'ouvraison de son territoire en 2009 et 2010, mené par Aurore Valade et Laetitia Bianchi et rassemblé dans un ouvrage, *Moulinages*³⁰. D'autres projets mêlent l'histoire moulinière à d'autres éléments du patrimoine industriel : c'est le cas avec la création du Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ardèche (CCSTI) par la commune du Cheylard en 2005 (et repris par les communautés de communes Pays du Cheylard et actuellement Val'Eyrieux). L'histoire du moulinage est un des éléments évoqués dans l'exposition permanente du site. Globalement, peu de démarches portent sur la conservation et la restauration du bâti. L'exception est la démarche lancée par le conseil départemental à partir de 2015 à travers le Fonds innovant pour le patrimoine ardéchois (FIPA), visant spécifiquement à restaurer le patrimoine non protégé et priorisant les sites relevant de l'habitat traditionnel (fermes), les constructions en pierre sèche mais aussi les sites hydrauliques et le patrimoine industriel. Le FIPA a permis la restauration de 38 sites depuis sa création mais aucun ne relève finalement du patrimoine industriel.
- 38 La patrimonialisation des moulinages menée par les pouvoirs publics se distingue par plusieurs aspects : les démarches de protection, de conservation ou de restauration sont moins importantes que celles de connaissance et de valorisation, y compris par le biais de démarches culturelles et artistiques.

Au regard des citoyens

- 39 Le cœur des processus de patrimonialisation se trouve en fait du côté des initiatives citoyennes, qu'elles soient portées par des individus ou des associations. La disparité entre les démarches de conservation d'une part et de connaissance et de valorisation d'autre part se retrouve ici.
- 40 Pour ces acteurs, l'approfondissement des connaissances est un des premiers enjeux. À l'échelle départementale, l'association Mémoire d'Ardèche et Temps présent (MATP), fondée en 1983, propose un premier colloque sur l'histoire industrielle. C'est aussi cette association qui a publié en 2002 l'ouvrage *Les Maîtres du fil*, cité plus haut, reprenant la thèse d'histoire d'Yves Morel. Plus localement, d'autres initiatives poursuivent les recherches. L'association Moulins et moulinages de la vallée de la Glueyre, créée en 2002, a publié un premier livret mettant en avant les usines de ce bassin, réédité et augmenté en 2019. Et ces recherches ne sont pas uniquement le fait d'associations spécialisées sur ces questions. Le club des Aînés de Saint-Privat a publié en 2012 une collecte de mémoire effectuée localement. Plus largement, en 2008, plusieurs associations départementales se sont regroupées pour créer un groupe de travail informel sur le patrimoine industriel. En lien avec le parc naturel régional des Monts d'Ardèche, elles tentent de mettre en place une démarche progressive d'inventaire dont la première étape a été la constitution d'une base de données des moulinages du Parc. Leur activité a permis la tenue d'un colloque, la publication d'un numéro de la revue *MATP*, la composition d'une exposition et de son catalogue, et elle se poursuit aujourd'hui.
- 41 Cette volonté de recherche est couplée avec celle de mieux transmettre cette histoire industrielle. Le premier acteur est l'écomusée du Moulinage de Chirols, porté par l'Association pour la création d'un écomusée (ACECO) dès 1984-1985 [fig. 12]. Il a été aménagé dans la partie la plus ancienne d'une usine, encore en activité en 1988, et perdue alors que l'usine a fermé ses portes. Le moulinage de La Neuve à Marcols-les-Eaux accueille le public depuis 2002, soutenu par l'association Moulins et moulinages de la Glueyre : il présente un héritage intègre, une usine encore équipée de toutes ses machines, fermée en 1967 [fig. 13].

Figure 12



L'écomusée du Moulinage de Chirols, 2017.

© Flore Vigné.

Figure 13



La salle d'ouvrison du moulinage de La Neuve à Marcols-les-Eaux, 2017.

© FloreVigné.

- 42 Un dernier moulinage a également été transformé en musée dans les années 1990, celui du Moulinet à Largentière, mais il a été revendu depuis et change actuellement d'usage. À ces sites s'ajoutent des initiatives locales qui produisent des expositions, des

conférences, des ouvertures ponctuelles de lieux privés (notamment pour les Journées européennes du patrimoine) ou des sentiers d'interprétation. Toutes ces démarches n'ont pas forcément une durée de vie très longue, mais elles ponctuent régulièrement l'activité culturelle de l'Ardèche et témoignent d'un intérêt constant pour l'histoire moulinière. Actuellement, deux propriétaires privés sont en train de restaurer leur salle d'ouvraison encore dotée de ses machines dans le but de les ouvrir au public.

- 43 Et les initiatives de patrimonialisation ne s'arrêtent pas là. Beaucoup de projets mettent en lien l'histoire des moulinages avec d'autres actions culturelles ou même de développement local. Le moulinage Vernède à Prades, toujours en fonctionnement, a reçu le label « Entreprise du patrimoine vivant » (EPV). De nombreux hébergements touristiques sont acteurs de la transmission de cette histoire avec des démarches allant du simple récit de l'histoire du site à l'accueil de conférences, ou même à une présence affichée de la mémoire du lieu dans le nom des chambres, la décoration, les publications mises à disposition... Des artistes investissent également les anciens moulinages pour en faire des lieux de résidence, des ateliers ou des espaces d'exposition. Enfin, la patrimonialisation se conjugue à des processus d'ancrage territorial de nouvelles activités³¹. Au Moulinon, l'entreprise Terre adélice cultive son lien au territoire dans sa production de glaces artisanales [fig. 14]. Elle l'assume aussi à travers sa présence dans un ancien moulinage dans lequel elle s'est implantée, avec la création d'un espace de médiation dans les locaux du glacier qui permet de découvrir à la fois l'histoire du lieu et celle de l'entreprise. Au moulinage de Chirols, outre l'écomusée, un lieu d'expérimentation artistique, sociale et écologique se constitue à partir de 2015. Là encore, le projet de développement local se nourrit de l'histoire locale : collecte de mémoire, spectacles évoquant le travail de la soie et visite du chantier de réhabilitation [fig. 15].

Figure 14



La salle du glacier du Moulinon (Saint-Sauveur-de-Montagut), où a été installé l'espace de médiation fin 2021.

© Flore Vigné.

Figure 15



Le collectif du moulinage de Chirols, posant pour l'exposition photographique « Tiers-lieux, des lieux peu communs » en 2021.

© Alexa Brunet (La Trame 07).

- 44 Ces actions de patrimonialisation citoyennes offrent une diversité de regard sur l'histoire moulinière. Elles s'efforcent de mieux la connaître, la transmettre mais également de la mettre en lien avec des projets culturels et territoriaux. La restauration des sites n'est en revanche pas une préoccupation centrale.

NOTES

1. MOREL Yves, *L'Ardèche et ses fabriques à soie*, Joyeuse, La Calade, 2020.
2. *Id.*, *Les Maîtres du fil. Histoire du moulinage vivarois du XVIII^e siècle à nos jours*, Privas, Mémoire d'Ardèche et Temps présent/archives départementales de l'Ardèche, 2002.
3. *Ibid.*
4. DUPRAT Bernard & PAULIN Michel, « Les usines de moulinage de la soie. Types architecturaux d'après un inventaire ardéchois », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, n^{os} 3-4, « Industrie, techniques et patrimoine », 1987, p. 175-192, disponible en ligne, https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1987_num_15_3_1345 [lien valide en avril 2023].
5. RÉAL Emmanuelle, « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », *In Situ. Revue des patrimoines*, n^o 26, 2015, [en ligne] <https://journals.openedition.org/insitu/11745> [lien valide en avril 2023].
6. GASNIER Marina, *Le Patrimoine industriel au prisme de nouveaux défis. Usages économiques et enjeux environnementaux*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, p. 25.
7. Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel.
8. GASNIER Marina, *Patrimoine industriel et technique. Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires*, Lyon, Lieux Dits, coll. « Cahiers du patrimoine », 2011.
9. Les communautés de communes d'Ardèche des Sources et Volcans, du Bassin d'Aubenas, du Pays de Beaume-Drobie, de la Montagne d'Ardèche, du Pays de Lamastre, du Pays des Vans en Cévennes, de Val de Ligne et de Val Eyrieux et la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche.
10. DUPRAT Bernard, *Moulinage de soie en Ardèche : l'architecture des usines traditionnelles, atlas et catalogue raisonné*, Lyon, Centre d'études et de recherches lyonnais d'architecture et d'urbanisme, 1985.
11. MOREL Yves, *L'Ardèche et ses fabriques à soie*, *op. cit.*, et *Id.*, *Les Maîtres du fil*, *op. cit.*
12. EDELBLUTTE Simon, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe. Héritages et renouvelés*, Paris, Ellipses, coll. « Carrefours », 2010, p. 26.
13. GASNIER Marina, *Patrimoine industriel et technique...*, *op. cit.* et MOREL Yves, *L'Ardèche et ses fabriques à soie*, *op. cit.*, et *Id.*, *Les Maîtres du fil*, *op. cit.*

14. EDELBLUTTE Simon, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe*, op. cit.
15. Champ-la-Lioure à Chomérac, Pont-de-Veyrières à Chirols, les fabriques de Landes à Chassiers et les fabriques Deydier à Ucel. VIGNÉ Flore, *La Patrimonialisation transformative : les héritages industriels dans la transformation des ruralités - Le cas des Monts d'Ardèche*, thèse de doctorat en géographie sous la direction de FOURNY Marie-Christine & LANDEL Pierre-Antoine, Grenoble, université Grenoble Alpes, 2021, à paraître.
16. EDELBLUTTE Simon, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe*, op. cit.
17. VIGNÉ Flore, *La Patrimonialisation transformative*, op. cit.
18. EDELBLUTTE Simon, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe*, op. cit.
19. Flaviac, Labégude, Lalevade-d'Ardèche, Les-Ollières-sur-Eyrieux, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Pierre-de-Colombier, Saint-Sauveur-de-Montagut et Vals-les-Bains.
20. *Ibid.*
21. VIGNÉ Flore, *La Patrimonialisation transformative...*, op. cit.
22. Aubenas, Ucel et Saint-Privat ; Privas, Lyas, Coux, Veyras et Saint-Priest.
23. VIGNÉ Flore, *La Patrimonialisation transformative...*, op. cit.
24. RÉAL Emmanuelle, « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », art. cit.
25. GEORGES Pierre-Marie, « La friche industrielle en milieu rural, de la marge artistique à l'émergence d'une spatialité créative : le cas de Saint-Julien-Molin-Molette », dans *Colloque international pluridisciplinaire De la friche industrielle au lieu culturel*, Rouen, 2012. Disponible en ligne, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00809450> [lien valide en avril 2023].
26. EDELBLUTTE Simon, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe...*, op. cit.
27. VIGNÉ Flore, *La Patrimonialisation transformative...*, op. cit.
28. FRANÇOIS Hugues, HIRCZAK Maud & SENIL Nicolas, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 5, 2066, disponible en ligne, <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-5-page-683.htm> [lien valide en juin 2022]; DI MÉO Guy, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », *Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser »*, Poitiers, Châtelleraut, 2007, disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934> [lien valide en avril 2023].
29. Voir les dossiers réalisés par Nadine Halitim-Dubois : Le Moulinon à Saint-Sauveur-de-Montagut ; Fougeirol aux Ollières-sur-Eyrieux ; Blanchon-Payen à Saint-Julien-en-Saint-Alban ; La Neuve à Marcols-les-Eaux.
30. VALADE Aurore & BIANCHI Laetitia, *Moulinages de la vallée de l'Eyrieux*, Montreuil-sur-Brèche, Édition Diaphane, coll. « Hors collection », 2013.
31. VIGNÉ Flore, *La Patrimonialisation transformative...*, op. cit.

RÉSUMÉS

Le département de l'Ardèche, souvent mis en avant pour ses paysages naturels et ses patrimoines anciens, s'est démarqué dans l'histoire industrielle pour ses soies ouvrées, dont il a assuré la moitié de la production française au XIX^e siècle. La soie ouvrée s'obtient par une étape méconnue, entre filature et tissage : le moulinage. Il s'agit d'imprimer une ou plusieurs torsions à un ou plusieurs fils de soie grège. Cela permet de tenir les brins de soie ensemble, de les teindre, mais aussi de leur donner toute une série de qualités : brillance, résistance, élasticité...

Le travail que nous avons mené dans le cadre d'une thèse en géographie sur le territoire du parc naturel régional des Monts d'Ardèche pose une question simple : que deviennent ces héritages ? Des disparitions aux patrimonialisations, des fiches de l'Inventaire aux initiatives citoyennes, nous proposons une lecture de leurs valorisations. Nous reviendrons d'abord sur les héritages industriels eux-mêmes, qu'ils soient matériels ou immatériels, en les observant particulièrement dans leurs liens à ce territoire rural. Nous poursuivrons par un état des lieux de leurs usages actuels en miroir des trajectoires territoriales empruntées par l'Ardèche. Enfin, nous nous demanderons quelles particularités marquent les patrimonialisations qui les mobilisent.

The Ardèche department is often vaunted today for its attractive natural landscapes and its historic heritage, but it stands out in French industrial history for its production of thrown silk, accounting for half of national production during the nineteenth century. The thrown silk is obtained during a little-known intermediate stage in the industry, called 'moulinage' in French, silk-throwing, situated between 'filature', the spinning, or, more precisely, the reeling of raw silk from the cocoons, and weaving. The process gives twists to one or several threads of hard silk, making them hold together but also giving the silk a series of other qualities such as brilliance, resistance, elasticity, and so on.

The work we undertook for our geography thesis on the territory of the natural regional park of the Ardèche Mountains tried to answer a simple question: what has become of this industrial heritage? Between disappearance and conceptualisation as heritage, between inventory notices and citizens initiatives, our article looks at different forms of interpretation and promotion. To begin with we examine the industrial heritage itself, both physical and intangible, observing this heritage in the light of its links with the surrounding rural environment. We then go on to an analysis of the situation and the uses to which the heritage is put today, in keeping with different territorial tendencies within the department. And we conclude by asking what particularities can be observed in the heritagisation processes at work.

INDEX

Keywords : heritagisation, industrial territory, textile factory, industrial architecture, industrial heritage, territorial development, rural, brownfield sites, silk throwing, silk reeling

Mots-clés : patrimonialisation, territoire industriel, usine textile, architecture industrielle, patrimoine industriel, développement territorial, rural, friches, moulinage, filature

AUTEUR

FLORE VIGNÉ

Docteure, laboratoire PACTE/CERMOSEM (université Grenoble Alpes)

flore.vigne@umrpacte.fr